





Bordereau de signature

DEL2018_0085



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	05/04/2018	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	05/04/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-04-05)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // deliberation_mairie

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2018_ 0085

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente mars, à 20h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 21 mars 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VISKOVIC, Maire de Noisiel.

PRÉSENTS : M. VISKOVIC, M. TIENG, Mme NATALE, M. SANCHEZ, Mme TROQUIER, M. RATOUCHNIAK, Mme NAKACH, M. DIOGO, Mme NEDJARI, M. FONTAINE, M. MAYOULOU NIAMBA, Mme ROTOMBE, M. BARDET, Mme MONIER, M. VACHEZ, Mme DAGUILLANES, Mme COLLETTE, M. NYA NJIKÉ, Mme JULIAN, Mme CAMARA, M. CALAMITA, Mme VICTOR, M. KAPLAN, M. KRZEWSKI.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. BEAULIEU qui a donné pouvoir à M. MAYOULOU NIAMBA,
M. ROSENMANN qui a donné pouvoir à M. TIENG,
M. DRAMÉ qui a donné pouvoir à M. KRZEWSKI,
Mme BOUHENNI qui a donné pouvoir à Mme VICTOR,
Mme PHAM qui a donné pouvoir à M. KAPLAN.

ABSENTS : Mme BEAUMEL, Mme DODOTE (excusée), Mme PELLICOLI, M. NGUYEN.

Sortie de M. VACHEZ et M. VISKOVIC lors du point n°2 pour le vote du Compte Administratif 2017.
Sortie de Mme DAGUILLANES lors du vote du point n°9.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. NYA NJIKÉ.

Point 17: Bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées en 2017

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le bilan des acquisitions et cessions de l'année 2017 annexé à la présente délibération,

CONSIDÉRANT l'acquisition auprès de l'ASL LE BOIS DE LA MAILLIERE, à l'Euro symbolique, de l'allée Jacques Duclos, l'allée Max Dormoy, l'allée Ambroise Croizat, l'allée Jean-Baptiste Lebas, l'allée Léo Lagrange, l'allée Benoît Frachon, l'allée Léon Jouhaux (voiries) ainsi que les allées piétonnes centrale et transversales du groupe d'habitations dit du Bois de la Maillière,

CONSIDÉRANT la cession d'un appartement situé 1 allée Henri Bergson pour un montant de 142 200 €,

CONSIDÉRANT la cession d'un appartement situé 11 square Georges Politzer pour un montant de 135 000 €,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission Urbanisme - Transports - Environnement - Activités commerciales en date du 08 mars 2018,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Bureau municipal du 12 mars 2018,

ENTENDU l'exposé de M.SANCHEZ, Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme, l'Environnement, les Transport et les Activités Commerciales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'exercice 2017 selon le tableau joint en annexe de la présente délibération,

DIT que ce bilan des acquisitions et cessions immobilières de la commune sera annexé au compte administratif de la commune de l'année 2017.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire



Mathieu VISKOVIC

Transmis au représentant de l'Etat le	05 AVR. 2018
Affiché en Mairie le	05 AVR. 2018
Publié au RAA le	05 AVR. 2018

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPÉRÉES EN 2017

ÉTAT DES ACQUISITIONS 2017

DESIGNATION DU BIEN	NATURE DU BIEN	LOCALISATION	REFERENCE CADASTRALE	IDENTITE DU CEDANT	CONDITIONS DE LA CESSION	MONTANT	VALEUR VENALE DU BIEN (ESTIMATION DOMANIALE)
Parcelle de terrain	Voirie	Allée Jacques Duclos, allée Max Dormoy, allée Ambroise Croizat, allée Jean-Baptiste Lebas, allée Léo Lagrange, allée Benoît Frachon et allée Léon Jouhaux allées piétonnes centrale et transversales	AE 308	ASL LE BOIS DE LA MAILLIERE	Acte notarié le 11/01/2017 et 18/01/2017	€ symbolique	€ symbolique

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPÉRÉES EN 2017

ÉTAT DES CESSIONS 2017

DESIGNATION DU BIEN	NATURE DU BIEN	LOCALISATION	REFERENCE CADASTRALE	IDENTITE DE L'ACQUEREUR	CONDITIONS DE LA CESSION	MONTANT	VALEUR VENALE DU BIEN (ESTIMATION DOMANIALE)
Logement	Appartement	1 allée Henri Bergson	AI 56	M. STRAZEL	Acte notarié 27/06/2017	142 200 €	158 000 €
Logement	Appartement	11 square Georges Politzer	AI 56	M. et Mme FOTSO SIAKA	Acte notarié 15/09/2017	135 000 €	122 000 €